

RAPPORT D'ACTIVITES 2019/2020

1. Adhésions

Le club de tennis de table de Mettray était constitué, pour la saison 2019/2020, de 30 adhérents (soit 10 adhérents de plus par rapport à l'année dernière).

La répartition est la suivante :

- 12 adhésions en « tradi » (au lieu de 13 la saison dernière).
- 18 adhésions en « loisirs » (au lieu de 7 la saison dernière).
- 6 féminines (au lieu de 3 la saison dernière).
- 12 adhérents de moins de 18 ans (au lieu de 6 la saison dernière).

On remarque donc une forte hausse de la section « loisirs » tandis que le nombre de compétiteurs reste à peu près stable.

Les adhérents venant de Mettray sont au nombre de 18 (au lieu de 12 en 2018/2019). Les autres joueurs viennent des communes avoisinantes (St Antoine du Rocher, La Membrolle, St-Cyr sur Loire, Charentilly etc..).

L'effectif du TT Mettray est donc en hausse. Les joueurs petits et grands sont tous motivés et cela crée une bonne dynamique pour l'ensemble du club.

2. Compétition (Bilan)

Championnat de 3^{ème} Division Départementale : une seule équipe engagée.

Championnat de 4^{ème} Division Départementale : une seule équipe engagée.

A noter que 2 féminines ont fait partie de l'équipe de D4.

La compétition a dû s'interrompre brusquement en mars 2020 en raison de la pandémie actuelle liée au COVID 19. Il n'y a donc pas eu de classement ni de dérive appliquée en deuxième phase.

3. Formation

Le mercredi, l'entraînement des plus jeunes, a été assuré par Christian Leridon aidé, 2 fois par mois, d'un entraîneur du comité en la personne de Christian Vivet. Des adultes ont rejoint ces cours du mercredi appréciant notamment l'enseignement technique de Christian Vivet. Ce groupe ainsi formé de jeunes et « moins jeunes » était très dynamique et motivé.

Pour la saison à venir l'entraîneur du comité reviendra le mercredi à raison d'une heure et demi (au lieu d'une heure) tous les 15 jours. Petits et grands sont les bienvenus !

Le 29 août 2019, le comité de tennis de table d'Indre et Loire a organisé à Mettray un stage de pré-entrée pour les adultes et les enfants. Seuls trois pongistes étaient présents (2 de Ste Catherine de Fierbois et 1 de Mettray).

Le 30 octobre 2019 s'est déroulée à Fondettes une soirée féminine de tennis de table encadrée par Christian Vivet. Cette manifestation a connu un grand succès. Deux féminines de Mettray étaient présentes.

Le 27 février 2020 trois adhérents du club de Mettray ont participé à Sorigny à un stage sur le thème « services/remises ».

4. Municipalité

Le problème de chauffage du gymnase persiste. Il handicape la pratique du sport (entraînements et compétitions) durant l'hiver.

L'éclairage ne correspond pas aux normes fédérales.
Il nous manque toujours un défibrillateur.

Cette année la municipalité a cependant effectué des travaux de réfection en ce qui concerne les toilettes pour handicapés (il n'y a pas d'encapés inscrit au club). L'année prochaine les autres sanitaires seront peut-être rénovés à leur tour ?

A noter qu'une connexion WIFI au gymnase est en cours d'obtention. Elle est nécessaire pour transmettre en direct au comité les résultats des rencontres lors des compétitions.

La subvention communale était de 800 euros pour l'année 2019/2020.

5. Point financier

Le club continue de prendre en charge les engagements des joueurs pour toutes les compétitions. Des maillots au logo du club sont en vente. Il est rappelé que les compétiteurs doivent avoir le maillot du club pour toute rencontre.

Le bilan financier est équilibré en partie grâce à nos partenaires et aux diverses subventions. Il serait bon de penser à faire travailler ces entreprises qui ont l'amabilité de nous soutenir. La liste se trouve sur la plaquette du club et sur le site. A noter que le club a renouvelé son partenariat avec Cap Sport.

Les adhésions pour la saison prochaine n'augmenteront pas : soit 75 € en licence « traditionnelle » et 65 € en licence « loisirs ». Ces tarifs font partie des moins élevés du département. Une licence à 50 € est proposée aux moins de 12 ans toujours dans le but de développer la pratique de notre sport chez les très jeunes de la commune. Pour les familles il y aura à la rentrée prochaine un tarif dégressif.

A noter que cette année le club a investi dans un ordinateur portable et une imprimante. Le club est aussi doté depuis peu d'un terminal de paiement pour les cartes bancaires.

6. Promotion

Le club est ouvert aux non licenciés pendant le mois de juillet.

Le club est inscrit au programme de la carte Passerelle qui permet aux jeunes qui font partie de ce programme de s'initier au tennis de table.

La journée des Associations est prévue le samedi 5 Septembre 2020 de 9h à 13h. Il est souhaitable que tous les membres du bureau prennent une permanence.

Des suggestions sont émises pour promouvoir le club :

- « portes ouvertes » lors du 1^{er} vendredi de chaque mois lors des entraînements
- distribution de coupons pour des cours d'essai aux enfants de l'école de Mettray
- organisation de stages selon les disponibilités du comité
- rencontres entre clubs

7. Tournoi de fin d'année

Pour cause de pandémie liée au COVID 19, le tournoi de fin d'année n'a pas eu lieu.

A ce propos la ligue française de tennis de table a établi un protocole sanitaire à suivre pour une reprise des compétitions le 25 septembre 2020.

8. Divers

Le site internet du club s'est modernisé cette année. Proposez des rubriques et des articles pour le rendre encore plus vivant.

9. Election du bureau pour l'exercice 2020/2024

Président : Christian Leridon

Trésorier : Catherine Courault

Secrétaire : Brigitte Maître

Membres : Patrick Viaud
Frédéric Maître
Frédéric Gradel

Le 1^{er} septembre 2020

Le président : C. Leridon

La secrétaire : B. Maître

OBJECTIFS POUR LA PROCHAINE SAISON 2018/2019

1. Engagements :

- Engagement de 4 équipes (1 en D3, 2 en D4, 1 en D5)
- 1 ou 2 joueurs minimum au fédéral
- 1 équipe en championnat « jeunes et avenir » selon les adhésions

Il est demandé aux capitaines d'équipe plus de rigueur en cas d'équipes incomplètes, de changement de joueurs et pour la rédaction des feuilles de rencontres.

Une concertation avant les rencontres (pas la veille ou le soir même) est indispensable afin d'éviter les brûlages et les pénalités. Le président a une vision globale des équipes et peut définir une stratégie afin d'éviter les brûlages qui pénalisent le club. La composition des équipes doit être affichée au sein du gymnase pour chaque rencontre.

2. Continuer la formation des joueurs

3. Organiser des stages ouverts à tous les licenciés du département pendant les vacances scolaires.

4. Effort de recrutement pour la section d'initiation du mercredi après-midi.

5. Développer la section loisirs.

6. Appel aux volontaires pour former les adhérents et encadrer les joueurs handicapés du club

Reprise des entraînements avec formation des équipes le 8 septembre.

Le championnat reprend le 25 septembre pour toutes les équipes

Le Président : C. Leridon